AVIS PUBLIC VENTE D'UN VÉHICULE USAGÉ

Avis est par la présente donné que la Municipalité du Canton de Shefford désire mettre en vente par le véhicule usagé suivant:

Ford F-150 XLT 2010 4x4

- Kilométrage : 203 600 km- Masse nette : 2 535 kg- Cylindrée : moteur V8, 5.4 L

- Transmission automatique, 4 roues motrices

Le véhicule est, de plus, muni de marchepied, d'un attelage et d'une boîte en fibre de verre.

Des photos du véhicule sont publiées sur https://cantonshefford.qc.ca/lamunicipalite/vehicule-a-vendre/. Ce véhicule peut également être observé dans le stationnement du garage municipal situé au 218, chemin Robinson Ouest, à Shefford. Un rendez-vous pour examiner le véhicule peut aussi être pris auprès de M. Christian Bérubé, directeur des travaux publics, par courriel à berube.christian@cantonshefford.qc.ca, ou par téléphone au 450 539-2258, poste 301. Les demandes de renseignements sur ce véhicule doivent aussi être présentées à M. Christian Bérubé aux coordonnées mentionnées ci-haut.

Toute personne intéressée par l'achat de ce véhicule doit présenter sa soumission à l'aide du formulaire « Offre d'achat – Ford F-150 2010 » disponible à la réception de la Mairie du Canton de Shefford et en ligne à : https://cantonshefford.qc.ca/la-municipalite/vehicule-a-vendre/. La soumission doit être présentée dans une enveloppe cachetée comportant le formulaire ci-haut mentionné ainsi qu'un chèque visé correspondant à 10% du montant soumis. Si l'offre est formulée par le représentant d'une personne morale, celle-ci doit aussi joindre à sa soumission une résolution l'autorisant à agir au nom de cette dernière.

Les offres d'achat doivent être soumises à la Municipalité en déposant la documentation à la Mairie du Canton de Shefford située au 245, chemin Picard à Shefford. La date limite de réception des offres est le **14 novembre 2025 à 13 h.** Les offres reçues seront ouvertes publiquement le même jour, à 13h05. Toute offre transmise par courriel ou par télécopie, ou encore reçue après la date et l'heure ci-haut mentionnées, sera automatiquement rejetée. Une seule offre peut être déposée par personne.

La personne qui aura offert le montant le plus élevé disposera d'un délai de quinze (15) jours, suivant la résolution du conseil adjugeant la vente du véhicule, pour compléter son paiement, en argent comptant ou par chèque visé, auprès de la Municipalité. L'adjudicataire devra prendre entente avec le Directeur du service des Travaux publics, M. Christian Bérubé pour le transfert de propriété et la prise de possession du véhicule. Tous les frais de transfert sont

La vente est faite sans garantie légale de qualité, aux risques et périls de l'acheteur. Cette vente n'est pas assimilable au processus d'appel d'offres et la Municipalité ne s'engage pas à accepter aucune des offres reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les acquéreurs potentiels.

Fait à Shefford, le 22 octobre 2025

Le directeur général et secrétaire-trésorier

James-Langlois Lacroix